



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 09 février 2024

L'Union européenne et la Banque des Territoires soutiennent la décarbonation des opérations au sol de l'aéroport Nice Côte d'Azur

Dans le cadre de son appel à projets « CEF – Transport – Alternative Fuels Infrastructure Facility » (AFIF), la Commission européenne annonce la sélection d'un nouveau projet financé avec la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts). Parmi les 26 projets sélectionnés par la Commission européenne lors de cette quatrième tranche de l'appel à projets figure le projet de l'aéroport Nice Côte d'Azur visant à électrifier les opérations aéroportuaires au sol. Dans ce cadre, l'Union européenne allouera environ 4,1 millions d'euros de subventions au projet que la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires financera, en quasi-fonds propres, par ailleurs à hauteur de 4,6 millions d'euros.

Pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par le Pacte vert pour l'Europe en matière de mobilité verte et de transition environnementale, la Commission européenne mobilise l'AFIF et ses partenaires de mise en œuvre, parmi lesquels la Caisse des Dépôts en France, pour financer des projets tels que celui de l'aéroport Nice Côte d'Azur. Ce projet contribue directement à la mise en œuvre du règlement sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs (AFIR) qui prévoit que les aéroports devront fournir de l'électricité aux aéronefs en stationnement à tous les postes de stationnement au contact (portes d'embarquement) d'ici à 2025 et à tous les postes de stationnement éloignés d'ici à 2030.

Dans le cadre de sa stratégie climat CAP 2030, le groupe Aéroports de la Côte d'Azur (ACA), dont la Caisse des Dépôts est actionnaire, vise non seulement à atteindre le « NetZero émission de carbone sans compensation » en 2030 au plus tard pour ses propres émissions (scope 1 et 2) mais également à réduire ses émissions de scope3 (celles de ses parties prenantes). C'est pourquoi la réduction de l'empreinte environnementale de toute la chaîne du transport aérien est fondamentale. Passant par l'électrification des opérations au sol, le projet permettra d'économiser sur Nice Côte d'Azur environ 6 700 tonnes d'émissions de CO₂ par an.

Concrètement, le projet vise l'électrification des postes avions éloignés via l'installation de prises 50 Hz sur 69 postes avions. Cela permettra d'alimenter les équipements mobiles fournissant aux avions stationnés l'électricité et la climatisation lors des opérations réalisées au sol. Le projet permettra de contribuer activement à la poursuite de la réduction des émissions de CO₂ des avions en escale sur l'aéroport car cela limitera significativement l'utilisation d'équipements d'assistance au sol utilisant du carburant ou l'utilisation des moteurs auxiliaires (APU) des avions lors des opérations réalisées au sol. En complément, ACA mettra également en place des bornes de recharge électriques pour accompagner l'électrification du parc des véhicules et d'équipements de pistes. Les deux volets du projet seront progressivement déployés jusqu'en 2026.

Pour réaliser ce projet de décarbonation l'Aéroport Nice-Côte d'Azur bénéficiera de 4,1 millions d'euros de subventions européennes et du soutien financier de la Banque des Territoires, sous forme d'un financement en quasi-fonds propres de 4,6 millions d'euros.

« Ce projet d'électrification des services au sol de l'aéroport Nice Côte d'Azur est emblématique du rôle essentiel que jouent les aéroports dans la décarbonation du secteur aérien. Grâce à la subvention de l'Union Européenne et aux financements de la Banque des Territoires, ce projet vertueux, porté par les acteurs locaux, contribuera très concrètement à la réalisation des objectifs du Pacte Vert pour l'Europe. L'Union Européenne continuera à soutenir ces initiatives durables, en partenariat avec les institutions financières, et lancera à ce titre, au premier trimestre 2024, un nouvel appel à projet AFIF doté de près d'un milliard d'euro » a souligné **Richard Ferrer**, Chef du secteur des Carburants Alternatifs à l'Agence européenne pour le Climat, les Infrastructures et l'Environnement (CINEA).

« Être le laboratoire de l'aéroport de demain, c'est agir concrètement pour réduire massivement les émissions de CO₂ des opérations aéroportuaires. Après avoir été le premier aéroport de France à

obtenir l'Airport Carbon Accreditation de niveau 4+ Transition, l'aéroport Nice Côte d'Azur a été pionnier dans l'électrification des opérations en escale pour l'aviation générale mais aussi commerciale. Cette nouvelle étape s'inscrit pleinement dans notre stratégie de décarbonation de nos opérations comme de celles de nos partenaires, compagnies et assistants en escale. Nous remercions donc chaleureusement la Commission européenne et la Caisse des Dépôts de leur soutien à cette ambition », a déclaré pour sa part **Franck Goldnadel**, président du Directoire des Aéroports de la Côte d'Azur.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans la stratégie de soutien de la Banque des Territoires en faveur d'une mobilité respectueuse de l'environnement et donc de territoires plus durables. « *En participant au financement de cette opération d'électrification d'activités aéroportuaires, la Banque des Territoires confirme sa volonté d'accompagner la décarbonation des transports et plus largement son engagement pour la transformation écologique et énergétique, l'un des enjeux majeurs de la Caisse des Dépôts.* » précise **Alexis Rouque**, directeur régional de la Banque des Territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Lancé en novembre 2021 dans le cadre du Mécanisme de l'Interconnexion en Europe, l'appel à projets a pour objectif d'accélérer la transition écologique dans les transports en s'appuyant sur l'expertise d'investisseurs de long terme qui contribuent financièrement à ces projets d'infrastructures respectueux de l'environnement. La complémentarité de subventions européennes et de financements se révèle très efficace pour faire émerger des solutions de transport propres économiquement et techniquement viables.

La Commission européenne peut s'appuyer sur la Caisse des Dépôts qui est son partenaire de mise en œuvre en France pour l'AFIF et ainsi bénéficier de la présence territoriale de la Banque des Territoires, qui apporte aux projets ses financements et son expertise.

Informations générales

Retrouvez le communiqué de presse Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency (CINEA) concernant l'appel à projets « Connecting Europe Facility – Transport – Alternative Fuels Infrastructure Facility » [ici](#) et l'ensemble de projets subventionnés [ici](#).

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos d'Aéroports de la Côte d'Azur

Le Groupe Aéroports de la Côte d'Azur gère les aéroports Nice Côte d'Azur, deuxième plateforme aéroportuaire de France, Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez. Il est numéro 2 européen en matière d'aviation d'affaires. La liaison régulière en hélicoptère entre Nice et Monaco est par ailleurs la plus importante du monde en termes de trafic. Les trois aéroports du Groupe sont certifiés Carbone Neutre niveau 4+ par l'ACI et le Groupe s'est engagé à atteindre l'objectif de zéro émission de CO2 sans compensation d'ici 2030. Depuis 2016, Aéroports de la Côte d'Azur est un groupe privé dont la majorité du capital appartient au consortium Azzurra.

<https://societe.nice.aeroport.fr/>

Contacts presse :

Caisse des dépôts

Malek Prat

Tél : 06 71 43 46 38

Mél : malek.prat@caissedesdepots.fr

L'Aéroport Nice Côte d'Azur

Aymeric Staub

Tél: 07 88 73 27 41

Mél: aymeric.staub@cote-azur.aeroport.fr